

Scrabble® Classique (Sous réserve de validation par le Comité directeur)

CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE À LA ROCHELLE en 2019

1. Objectifs

Les objectifs principaux de ces critères sont de :

- Permettre aux personnes susceptibles d'être sélectionnées d'avoir un système de référence ;
- Rendre les critères de sélection objectifs ;
- Sélectionner les candidats en fonction de leur potentiel mais aussi de leurs résultats ;
- Récompenser les candidats à la sélection par des critères diversifiés ;
- Susciter la participation aux épreuves organisées sous l'égide de la FBS.

2. Conditions préalables à toute sélection

- Ne pas être sous le coup d'une suspension ou d'une exclusion prononcée par la FISF ;
- Être de nationalité belge ;
- Si un joueur possède plusieurs nationalités, il se référera au règlement FISF en vigueur.

3. Données de base

- Selon les statuts de la CSC (Commission Internationale de Scrabble Classique), le nombre de sélectionnés belges est de **8** (huit).
- Aucune catégorie n'est prise en compte, les 8 sélectionnés sont de tous âges.

4. Points de Sélection (PSc)

La Commission des Compétitions, du Règlement et du Classement (CCRC) propose un système de Points de Sélection Classique (PSc) qui s'appuie sur le classement de chaque Tournoi organisé par la CCRC entre le 1^{er} juin 2018 et le 31 mai 2019.

Chaque Tournoi octroie, du premier au vingtième, les PSc suivants : 100, 80, 60, 50, 47, 44, 41, 38, 35, 32, 29, 26, 23, 20, 17, 14, 11, 8, 5, 2.

Seuls les **trois** meilleurs tournois sont pris en compte pour établir le total des PSc d'un joueur.

Les éventuels ex aequo seront départagés sur base du Classement International Classique au **1^{er} juin 2019**.

5. Critères de sélection

Parmi les joueurs répondant aux conditions édictées au point 2., sont sélectionnés, dans cet ordre :

- Les **4** premiers joueurs du classement des Points de Sélection obtenus lors des tournois belges de Scrabble Classique homologués ;
- À l'exception des 4 joueurs désignés ci-dessus, les **2** premiers joueurs du classement final du Championnat de Belgique de Scrabble Classique ;
- À l'exception des 6 joueurs désignés ci-dessus, les **2** premiers joueurs du Classement International Classique à la date du **1^{er} juin 2019** ;

Chaque joueur sélectionné devra avoir participé à au moins 3 épreuves belges homologuées de Scrabble Classique (tournois et championnat) entre le 1^{er} juin 2018 et le 31 mai 2019.

6. Remplaçants

En cas de désistement, ou si l'un des joueurs sélectionnés ne satisfait pas à la condition des 3 épreuves belges (voir point 5.), il sera remplacé au sein du critère ayant donné lieu à sa sélection par le joueur le mieux classé satisfaisant à ce nombre minimal de participations.

Par exemple, un joueur sélectionné par le Championnat de Belgique sera remplacé par le joueur suivant dans le classement du Championnat de Belgique ; idem pour le critère des PSc ou celui du Classement International.

7. Tournoi de Qualification

Un Tournoi de Qualification sera organisé par la Fédération française de Scrabble et prendra place juste avant les Championnats du Monde Classique à La Rochelle. Il qualifiera un minimum de 2 joueurs, toutes Fédérations confondues.

8. Subsidés

L'attribution d'un subsidé aux sélectionnés relève d'une décision du Conseil d'Administration en fonction des moyens disponibles et de la localisation des championnats, plus particulièrement quand ceux-ci se déroulent hors de l'Europe.

Statutairement, tout litige relatif à la sélection ou aux modalités de celles-ci est du ressort du Comité Directeur